

Strasbourg, le 29 mai 2017

Collectif Déstocamine
6 rue de Lucelle
68310 WITTELSHEIM

Messieurs les Porte-Paroles du Collectif Déstocamine,

Vous nous avez sollicités, par courrier en date du 28 avril 2017, pour connaître les intentions de la Commission Locale de l'Eau du SAGE ILL-NAPPE-RHIN, concernant l'arrêté préfectoral autorisant la prolongation pour une durée illimitée du stockage souterrain de déchets dangereux sur le site de StocaMine signé le 23 mars 2017.

L'objectif du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ILL-NAPPE-RHIN est de préserver et restaurer la qualité de la nappe d'Alsace et des milieux aquatiques en lien avec celle-ci que sont les cours d'eau et les zones humides. Il est élaboré et mis en œuvre par les acteurs locaux (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat...) réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), instance de débat et lanceuse d'alerte.

La CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE ILL-NAPPE-RHIN s'est déjà exprimée à plusieurs reprises sur le dossier StocaMine :

- courriers adressés au Préfet du Haut-Rhin les 21 mars 2011 et 14 janvier 2013 ;
- rédaction d'un cahier d'acteur de la CLE dans le cadre de la concertation publique du 15/11/13 au 15/02/14 : souhait de voir tous les déchets stockés évacués et la nécessité que toutes les mesures soient prises pour éviter une pollution de la nappe ;
- avis défavorable de la CLE du SAGE Ill-Nappe-Rhin (courrier du 06/12/16) à la demande d'autorisation de prolongement illimité du stockage souterrain Stocamine dans le cadre de l'enquête publique (07/11/16 au 15/12/16) et souhait que l'ensemble des déchets soit déstocké (cf courrier ci-joint) ;
- avis défavorable de l'ensemble des Présidents de CLE des SAGE alsaciens (08/12/16) dans le cadre de cette même enquête publique et souhait que l'ensemble des déchets soit déstocké ;
- communiqué de presse diffusé le 31/03/17 rappelant la position de la CLE du SAGE sur l'arrêté préfectoral du 23/03/17 autorisant la prolongation pour une durée illimitée du stockage souterrain de déchets dangereux Stocamine ;

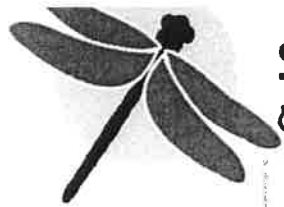


Schéma d'Aménagement
& de Gestion des Eaux
ill-nappe-rhin

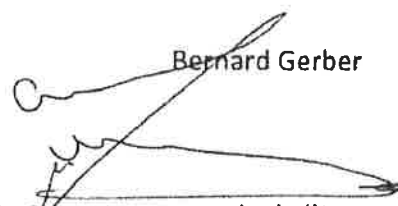
- courrier (07/04/17) adressé au Préfet du Département du Haut Rhin suite à la signature de l'arrêté du 23/03/17 (cf courrier ci-joint).

Le risque de pollution de la ressource en eau engendré par Stocamine est avéré et incompatible avec les objectifs de protection de la nappe fixés par le SAGE ILL-NAPPE-RHIN. Le comblement des puits consacrera l'irréversibilité du stockage alors que des progrès techniques pourraient voir le jour dans les années à venir. La CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN s'oppose au confinement illimité des déchets et demande à ce que l'ensemble des moyens financiers et techniques soient engagés, dans les plus brefs délais, pour mettre en œuvre le déstockage complet.

En tant que Président de la CLE, j'encourage toutes actions en justice permettant de revenir sur cette décision préfectorale inacceptable. Je partage votre conviction qu'une décision raisonnée doit être prise. L'avenir de notre territoire et des générations à venir en dépend, et il ne peut être admis que le moindre risque soit pris quant à une contamination future de cette immense réserve d'eau.

La CLE n'est pas dotée de personnalité juridique et ne peut donc à ce titre, ester en justice ou apporter un soutien financier. Toutefois, nous tenons à votre disposition l'ensemble des avis et correspondances de la CLE sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Porte-Paroles, l'expression de ma considération distinguée.


Bernard Gerber
Président de la Commission Locale de l'Eau
Conseiller Régional

En pièce-jointe :

- courrier de la CLE, du 06/12/16, adressé dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de confinement illimité des déchets dangereux du stockage souterrain de StocaMine
- courrier de la CLE, du 07/04/17, adressé au Préfet du Haut-Rhin suite à la signature de l'arrêté du 23/03/17 autorisant la prolongation pour une durée illimitée du stockage souterrain de déchets dangereux sur le site de Stocamine

• Commission locale de l'Eau

Secrétariat : Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller • BP 91006 • 67070 STRASBOURG cedex
Tél. : 03 88 15 67 84 - Fax : 03 88 15 69 19 - Courriel : sageillnapperhin@grandest.fr